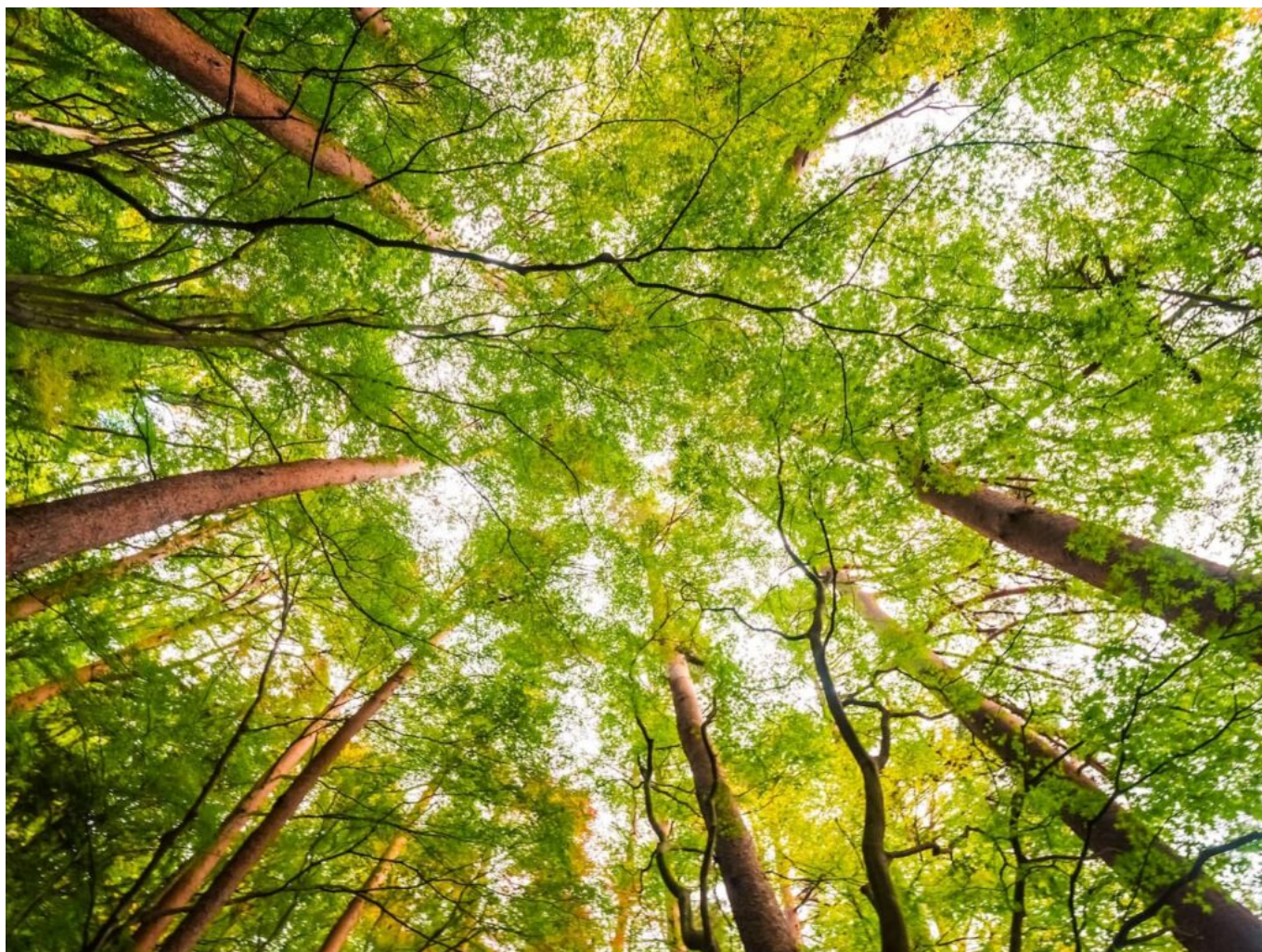


Écrit par le 22 novembre 2024

Vaucluse : l'Assemblée générale des Communes forestières aura pour thème la gestion forestière



Afin de revenir sur l'année 2022, l'association des Communes forestières de Vaucluse convie élus et personnalités à l'Assemblée générale.

La gestion durable des espaces forestiers représente un enjeu fort dans le Vaucluse. En tant que propriétaires de forêt communale et aménageur du territoire, les communes sont responsables de la pérennité des peuplements forestiers communaux et peuvent agir pour définir une stratégie pour le

Écrit par le 22 novembre 2024

foncier forestier en investissant en forêt.

À l'heure où les Communes forestières et l'ONF renouvellent leur convention de partenariat, fixant des actions communes pour la gestion durable de la forêt publique, l'Assemblée générale retracera, à travers des retours d'expérience, les actions des communes mises en place pour lutter efficacement contre le changement climatique.

8 juin de 14h à 16h30, Sault, salle polyvalente (à côté de la gendarmerie).

Les Communes forestières de Vaucluse encouragent la construction en bois local



Le réseau des Communes forestières s'engage pour lutter contre le changement climatique en

Écrit par le 22 novembre 2024

encourageant les communes à construire en bois local. Pour ce faire, les Communes forestières de Vaucluse organisent une formation à destination des élus et techniciens le mardi 28 février prochain dans les locaux de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) à Carpentras.

La formation du mardi 28 février portera sur les produits disponibles en bois locaux, les procédures de prescription, les entreprises engagées dans la démarche, les coûts de réalisation ainsi que les règles des marchés publics.

En investissant dans des bâtiments en bois régionaux, les élus réalisent des projets exemplaires valorisant une ressource locale renouvelable. L'association des Communes forestières les accompagne dans le montage et le déroulement de leur réalisation. En choisissant d'utiliser des bois locaux dans leurs constructions, les communes s'engagent ainsi à améliorer la chaîne de valeur du bois local dans la filière et, à terme, à mieux valoriser la gestion des espaces forestiers.

Pour rappel, depuis 2022 en Vaucluse, la préfecture inclut une bonification de 10% de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les projets de construction des collectivités intégrant du bois certifié Bois des Alpes.

Mardi 28 février. De 14h30 à 17h. Locaux de la Cove. 1171 Avenue du Mont Ventoux. Carpentras.

V.A.

Pays du Comtat : nouveau conseil d'administration pour les communes forestières de Vaucluse

Ecrit par le 22 novembre 2024



L'association des communes forestières se dote d'un nouveau conseil d'administration avec, à sa tête, [Laurence Chabaud-Geva](#). La maire de Saumane-de-Vaucluse succède à Luc Reynard, l'ancien maire de Bédoin.

Suite aux élections municipales, l'association des communes forestières de Vaucluse a procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration. Laurence Chabaud-Geva, maire de Saumane-de-Vaucluse, succède ainsi à Luc Reynard à la présidence. La nouvelle présidente a exprimé sa volonté de continuer dans la voie tracée par l'ancien maire de Bédoin : poursuivre le travail de préservation de l'intérêt général des forêts, assurer une gestion durable et multifonctionnelle, préserver le rôle central des élus dans la politique forestière des territoires tout en poursuivant le développement des communes forestières de Vaucluse et en fédérant l'ensemble des communes du département.

Pour ce faire, Laurence Chabaud-Geva va s'appuyer sur la formation des maires et des élus locaux afin de les sensibiliser aux enjeux forêt et bois et de susciter des projets sur les territoires. Elle est convaincue du rôle de moteur et d'innovateur des élus pour la transition énergétique, et de la nécessité d'engager une dynamique sur la construction en bois des Alpes et en pins méditerranéens, aussi efficace que celle en cours sur le bois énergie.



Écrit par le 22 novembre 2024

Le conseil d'administration :

Présidente : Laurence Chabaud-Geva, maire de Saumane-de-Vaucluse

Vice-président : Jean-Pierre Ranchon, adjoint au maire de Sault

Trésorier : Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat

Secrétaire : Aline Salvaudon, adjointe au maire de Lacoste

Les administrateurs :

Gilles Bernard, adjoint au maire de Bédoin

Suzy Machurot, adjointe au maire de Villes-sur-Auzon

Patricia Philip, maire de Fontaine de Vaucluse

Max Raspail, maire de Blauvac

Frédéric Tenon, maire de Malaucène